

Appelé Groupe d'échange de pratiques professionnelles ou de Partages d'Expérience, l'ambition de ces ateliers est de permettre d'échanger entre pairs sur des situations problèmes similaires, de manière à élargir les capacités de réflexion, d'anticipation et d'action de chacun des participants.

Particulièrement bien adaptés à l'appropriation et au développement pragmatique des compétences managériales et relationnelles, ces ateliers permettent à vos activités de communiquant d'être fluides et performantes, comme alignées à vos valeurs et à vos objectifs.

#### **Vos bénéfices :**

- Fertiliser l'expérience par des processus de partage,
- Identifier et valoriser pour chaque situation ou contexte, les mises en action efficaces, en les éclairant éventuellement par des repères théoriques
- Comprendre vos modes de fonctionnements privilégiés, vos valeurs et leurs impacts dans vos décisions, relations, actions,
- Prendre de la hauteur sur vos pratiques professionnelles et visualiser les modalités personnelles les plus efficaces
- Etendre son réseau professionnel

#### **Pour qui ? et combien de temps ?**

Pour les dirigeants de PME/PMI, les managers, les professionnels de l'accompagnement et/ou de la prise en charge thérapeutique.

Chaque atelier dure 4 heures pour un groupe de maximum 8 personnes, favorisant la participation de chacun.

#### **Comment ?**

##### **En intra entreprise**

- Les thèmes et/ou objectifs sont déterminés lors de la première séance, comme les processus qui seront mis en œuvre ainsi que le nombre et le rythme des ateliers sur l'année
- 10 séances en moyenne sont prévues
- Chaque participant s'engage sur la totalité des séances
- La dernière séance permet la valorisation du travail du groupe comme des progressions individuelles.

##### **En inter entreprise**

- Les thèmes et les dates sont présentés à l'avance selon les professionnels en présence.
- Le rythme est mensuel pour permettre les mises en pratique en intersession
- 10 thèmes sont retenus par catégorie professionnelle, et chaque participant peut s'inscrire à tout ou partie des ateliers. Des forfaits dégressifs peuvent être prévus.
- Des fiches d'évaluation des progressions individuelles sont prévues.